



PÔLE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
ET COHÉSION TERRITORIALE
Direction du pilotage des instances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251013-2836C-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2025

Publication : 30/10/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 30 octobre 2025

Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 13 octobre 2025

79 élus présents (104 en exercice, 13 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES AU SEIN
D'ENERGIE 68 – DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE (5.3.4/2836C)**

La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'associations et dans de nombreux organismes ainsi que le prévoient leurs statuts.

A ce titre, m2A est membre de l'association ENERGIE 68 (anciennement Régie de Bourtzwiller) et conformément à l'article 11 des nouveaux statuts de l'association, l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération doit désigner en son sein deux représentants.

Aussi, il est proposé de désigner au Conseil d'administration de l'association ENERGIE 68 :

- Mme Rachel BAECHTEL,
- M. Francis DUSSOURD.

DIRECTION	ORGANISME/ ASSOCIATION	ÉLUS DÉSIGNÉS	
Emploi & Économie sociale et solidaire	ENERGIE 68	2 membres de droit au Conseil d'administration	FRANCINE AGUDO-PEREZ RACHEL BAECHTEL FRANCIS DUSSOURD PHILIPPE TRIMAILLE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération approuve les désignations au Conseil d'administration de l'association ENERGIE 68 :

- Mme Rachel BAECHTEL,
- M. Francis DUSSOURD.

Ne prennent pas part au vote (2) : Rachel BAECHTEL et Francis DUSSOURD.

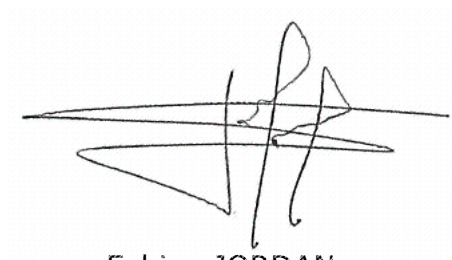
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN